



: « Arrêté pour avoir rasé le guichet en montrant mon ID de loin»

est interpellé à la douane dans une gare de chemin de fer, dans l'exercice de ses fonctions professionnelles. Il va se heurter à l'obstination d'un agent qui le prend en grippe pour une raison inconnue, alors qu'on lui reproche un comportement courant dans sa profession...

« Chef de cabine et membre du personnel d'une compagnie de train de longue date, j'arrive au guichet de la police belge et mon équipe décline son identité comme le veut la procédure. Je me trouve en tête et montre ma carte d'identité à l'agent de police qui me fait signe de la main gauche, comme cela arrive régulièrement, vu que nous sommes reconnaissables à nos uniformes et munis de badges de service.

Je poursuis ma route et un autre agent présent debout dans le guichet me jette un regard très sévère. En continuant mon chemin, je lui montre ma carte d'identité à travers la vitre pour lui prouver que j'étais en règle de documents. Je me rends vers la douane en montrant mes 2 badges de service. Lorsque je m'apprête à placer mes sacs au rayon X, je vois arriver deux agents de police, dont celui qui se trouvait au guichet de la police belge, qui me demande agressivement de lui donner ma carte d'identité. Je lui demande le but de son intervention. Il me répond qu'au moment de passer au guichet, son collègue m'a demandé de

m'arrêter et j'ai refusé. Je lui réponds que son collègue m'a fait signe de la main comme cela se fait une fois sur deux, raison pour laquelle j'ai poursuivi mon chemin. « *C'est faux !* » me rétorque-il sur un ton de plus en plus agressif, « *Vous avez rasé le guichet en montrant votre ID de loin* ». Alors que je tente de prouver ma bonne foi, Monsieur l'agent me demande de les suivre au poste de police. Je lui demande pour quelle raison. Il ne m'y répond pas, mais insiste sur un ton à la limite de l'hystérie !

C'est à ce moment que Monsieur l'agent me tire l'avant-bras gauche de façon brutale en me disant « *Allez hop !* », me pointant le chemin avec son index. Je lui dis de ne pas me toucher car je n'ai ni volé, ni été outrancier à son égard et encore moins avoir posé un acte de rébellion. Tous mes collègues sont témoins ! [...] Son collègue lui, reste calme tout le temps. En me dirigeant vers le poste de police, je lui demande de pouvoir me faire accompagner d'un collègue comme témoin. Il refuse et me tire l'avant-bras une deuxième fois. À l'intérieur, Monsieur l'agent m'ordonne de m'asseoir et d'éteindre mon GSM. Je profite de sa brève absence pour informer mon bureau de mon arrestation. A son retour, il m'ordonne de couper mon GSM sur un ton que je ne pourrais même pas décrire. Je suis toujours sans connaître le motif de mon arrestation. [...]

Une dame entre dans les locaux en informant les agents en néerlandais qu'elle est mandatée par quelqu'un de la compagnie de trains à venir chercher le sac de matériel sans lequel le train ne partirait pas ! Je remets donc le sac à la dame sans connaître son identité. Après environ 40 min de détention, Monsieur l'agent me présente 3 documents à signer :

- **Premier document, le motif de mon arrestation : trouble à l'ordre public, information que je découvre ;**
- **Deuxième document : absence de fouille, et**
- **Troisième document : pas de saisie d'objets personnels.**

Je demande à voir le procès-verbal, l'agent me répond qu'il l'a déjà envoyé au Parquet et que si je voulais y avoir accès, je n'avais qu'à écrire au Parquet. Je signe les 3 documents en mentionnant « *Pas d'accord avec le motif de mon arrestation* ». Après près d'une heure je puis sortir du poste de police et me rends à mon bureau [...] où je raconte l'incident aux délégués syndicaux. [...] Plus tard je me suis rendu au commissariat de ma commune pour porter plainte, il m'a été clairement dit par l'inspectrice qu'elle ne pouvait pas prendre ma plainte déontologiquement, même en insistant, et m'a conseillé de porter plainte au Comité P, ce que j'ai fait. Souffrant toujours du bras, mon médecin m'a prescrit un arrêt de maladie de 7 jours. »